

COMMUNE DE BUCEY EN OTHE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2010

Le 2 juillet 2010 à 20h15, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Valéry PRUNIER, Maire.

Présents : GENET JP – VASQUEZ E – PELLEGRINI S - MION R – AUBIN X — PFEIFFER JL - LERAYER M.

Absents excusés : DUCOVAT D donne pouvoir à AUBIN X,
VILLANNE JF donne pouvoir à GENET JP.

Secrétaire de séance : PRUNIER V.

1. Validation de CR de réunions antérieures

Après prise en compte de respectivement une, trois et deux remarques ayant conduit à modification en séance, les CR des séances des 5 mars 2010, 26 mars 2010 et 7 mai 2010 sont approuvés dans leur version finale.

2. Communication informatique interne au conseil

Les changements informatiques récents et les évolutions des systèmes de chacun ont pu donner lieu à des blocages ou incompatibilités, en particulier pour l'ouverture des pièces jointes. Il est convenu que dorénavant les pièces jointes seront en PDF, format lisible par tous. Des essais pourraient être faits par le Maire et l'adjointe administrative si d'autres problèmes survenaient.

3. Entretiens estivaux du maire avec chaque conseiller ou adjoint

Le Maire souhaite comme il y a deux ans profiter de l'été pour rencontrer chaque membre du conseil en tête-à-tête, pour ceux qui acceptent. Les premiers RDV sont pris en séance.

4. Entretiens d'évaluation estivaux de tous les employés par le maire

Le Maire recevra dans l'été chacun des sept employés communaux pour un bilan annuel :

- l'adjointe administrative Célia Berger (26 h par semaine)
- le cantonnier Hervé Delandre (17,5 h par semaine)
- le cantonnier Jean-Claude Bérost (26 h par semaine)
- le fontainier Claude Drouot (2 h par semaine)
- l'employée fleurissement Sophie Dufoulon (30 h par semaine)
- l'employée propreté des locaux communaux Brigitte Lonjaret (6h par semaine)
- l'apparitrice Evelyne Deschamps (forfait trimestriel).

Avis, remarques et appréciations sur chacun de ces employés sont échangés en séance pour préparer les entretiens annuels.

5. Renouvellement du contrat de Célia Berger

Le contrat de l'adjointe administrative Célia Berger arrive à son terme dans l'été. Considérant la qualité du travail effectué, le Conseil accepte la proposition du Maire de renouveler le contrat avec les mêmes horaires hebdomadaires pour une durée de trois ans.

6. Rationalisation de l'équipe technique municipale

Malgré la satisfaction générale qu'il partage quant à l'état du village cet été, le Maire informe le Conseil de son souhait de rationaliser l'équipe technique municipale, pour une gestion saine et pour respecter les engagements antérieurs du Conseil. Ainsi la modularité saisonnière des horaires doit être mieux appréhendée pour une optimisation des résultats. L'utilisation du nouveau tracteur demeure trop

importante, et il faudra mettre en place le soulagement partiel validé en Conseil rendu aujourd'hui possible par l'acquisition récente du Trafic communal.

La question de la future retraite de JC Bérost devra être abordée et anticipée. Les congés d'été dans la période chaude devront être répartis de façon collective.

7. Préparation des 13 et 14 juillet 2010

Trois volontaires ont été formés pour mettre en place et tirer le feu d'artifice : Jacky Hancke, Stéphane Pellegrini et Jean-Louis Pfeiffer. Le Maire préparera une lettre de mission pour la prise en charge par l'assurance.

Le Conseil revoit et adopte le programme complet des deux jours. Le défilé et l'hommage à la France auront lieu le 14 après-midi, juste avant le repas citoyen. Il discute et modifie la proposition du traiteur qui amènera une partie du repas. La participation de chaque conseiller aux préparations et manifestations est détaillée.

8. Complément aux travaux de l'église et don additionnel de l'ASPBO

L'ASPBO propose au moment de la fabrication des ventilations d'enlever aussi le béton mis en contact de la craie à gauche en entrant dans l'église. L'ASPBO amène un second chèque en donation (pour un nouveau montant de 714 €) de manière à ce que l'opération soit gratuite pour la commune.

La fabrication des ventilations ayant déjà été votée, le Conseil accepte à l'unanimité ces nouveaux travaux et remercie l'ASPBO pour ses efforts et son nouveau don.

9. Evolution de la qualité de l'eau

L'évolution de la qualité de l'eau communale présente quelques signes d'inquiétude. Outre l'augmentation incessante des nitrates, connue depuis plusieurs années, de nouveaux produits viennent de faire leur apparition dans les analyses. D'un côté des résidus ou marqueurs provenant sans doute de produits phytosanitaires, de l'autre des bactéries.

Malgré les faibles quantités décelées, le Maire s'est renseigné auprès des services sanitaires.

Les bactéries peuvent provenir d'infiltration de terre lors de travaux et elles devraient être éradiquées par l'augmentation décidée d'un facteur supérieur à deux de la quantité d'eau de javel ajoutée à l'eau communale, achevant cet épisode complètement.

Les effets des produits phytosanitaires sont par contre beaucoup plus difficiles à faire disparaître (un village du secteur se retrouve contraint d'investir dans une station à filtre coûtant des centaines de milliers d'euros). Il ressort de l'enquête menée que de très nombreux villages alentour sont face à ce problème depuis déjà plusieurs années. Un contrat global est d'ailleurs en cours d'étude pour favoriser une agriculture qui impacterait moins le milieu. Monsieur Bertin, Maire de St Mards-en-Othe et président d'un syndicat lié à l'eau dans le sénonais mène cette négociation. Le Maire tâchera de le rencontrer dans l'été pour avoir plus de détails et examiner la possible intégration de Bucey-en-Othe dans ce contrat global. La question sera reprise en commission de l'eau, réunion prévue le 23 août.

10. Questions diverses

- Le prix de l'eau devra être fixé avant fin août. Xavier Aubin a fait une synthèse de l'étude menée par Célia Berger sur les tarifs des villages de notre strate de population.
- Le Maire verra avec JC Bérost ce qu'il peut faire pour les travaux du vestiaire et se charge de l'achat des matériaux nécessaires. Les travaux doivent être réalisés en partie avant mi-août.
- Un groupe de conseillers se chargera de préparer un sondage sur les bordures de trottoir ou accotements. Les résultats devront être connus de manière à les appliquer dès l'année 2011. Il s'agit de : X Aubin, S Pellegrini, E Vasquez, JF Villanné et V Prunier.

- Le Maire informe que la conformité des travaux d'urbanisme aux autorisations délivrées sera vérifiée peu à peu. Plusieurs remarques font suite notamment sur des points dangereux à examiner : arbres menaçant de tomber sur la voie publique....
- Le Maire indique avoir revu, avec l'aide de l'adjointe administrative et pour application immédiate, le mode de prêt de la salle communale, suite aux consommations d'alcool excessives et au désordre de voisinage récents. Dorénavant une convention mentionnant ces points devra être signée, par un parent adulte et un mineur quand la salle est réservée par des adolescents.
- La gendarmerie s'est déplacée plusieurs fois et continuera à le faire, suite à une requête du Maire pour endiguer les vitesses excessives constatées trop souvent à plusieurs endroits du village.
- Suite au mot d'information sur le bruit envoyé par le Maire à la population, un conseiller pose la question de l'adéquation des horaires indiqués avec l'arrêté préfectoral. Celle-ci sera confirmée.

Séance levée à 01h30.